

TRANSMISSION / REPRISE

Accompagnement, mise en relation, conseils...

La CCI à vos côtés

p.6



ÇA BOUGE DANS LES COMMERCES

ACAL32 Lectoure,
championne
de France **p.4**

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Collectivités et
inventaires des ZAE :
où en êtes-vous ? **p.11**



CCI GERS



Rémi Branet
Président de la CCI
du Gers

Fragiliser encore les CCI, c'est freiner la dynamique du premier réseau public de soutien à l'entreprise

Les TPE-PME voient les crises se succéder d'année en année. Les perspectives inflationnistes et de croissance molle continuent de menacer leur activité. Dans ce contexte, elles n'ont jamais eu autant besoin d'accompagnement de proximité pour surmonter ces difficultés tout en s'engageant dans le grand défi des transitions écologiques, numériques et ressources humaines.

Fortes de leur présence sur tous les territoires de métropole et d'outre-mer, les 122 CCI du réseau assument leurs missions en hyperproximité au cœur des bassins d'emplois. Elles opèrent le dernier kilomètre des politiques publiques et constituent le tiers de confiance attendu par les entrepreneurs. Chaque année, l'intervention des CCI est massive :

- 419 000 porteurs de projet accompagnés,
- 593 000 entreprises soutenues dans leurs projets,
- 400 000 jeunes et adultes formés,
- 500 infrastructures gérées pour développer l'attractivité des territoires.

Tous les élus des CCI, qui sont avant tout des chefs d'entreprises, partagent pleinement l'impératif de maîtrise de la dépense publique. Nous sommes un réseau public cité en exemple, y compris par l'État : notre financement public a déjà été réduit de plus de 60 % en 10 ans imposant une réduction de 40 % de nos effectifs, dans des proportions et une temporalité inédites dans le paysage des opérateurs publics.

En dépit de cela, nous avons essayé de préserver au maximum nos fonctions auprès de nos ressortissants qui sont essentiellement des TPE, en demande de conseils au quotidien pour soutenir leur développement et réussir leurs transitions. Alors que les métropoles concentrent un grand nombre de structures en capacité d'accompagner les entreprises sur leurs problématiques, une CCI en milieu rural est le référent de proximité pour toutes les problématiques des chefs d'entreprises et le relais des politiques publiques pour soutenir la croissance et l'emploi.

La nouvelle baisse pluriannuelle des ressources des CCI, telle que prévue dans le Projet de Loi de Finance 2024, obligerait — après avoir fait nos meilleurs efforts de gestion dans un contexte où l'inflation dégrade déjà fortement notre modèle — à nous séparer de plus de 1500 collaborateurs.

Fragiliser les CCI, c'est affaiblir encore l'économie en milieu rural.

>>> sommaire

Agenda et actus >> p.3

Ça bouge dans les commerces >> p.4-5

Portraits d'entrepreneurs >> p.6-7

Focus Territoires >> p.8

Infos pratiques >> p.9

Formation/RH >> p.10

**Informations
économiques >> p.11**



Les ateliers de la CCI

→ PRÊT À VOUS LANCER ?

Date/heure : Les mardis 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre, de 9h à 12h30.

Cible : Porteurs de projets de création ou reprise d'entreprise.

Lieu : CCI du Gers, Auch – Place Jean David.

Contenu : Demi-journée d'information gratuite, au cours de laquelle vous sont présentés : la démarche de création, les approches fiscales, financières, sociales, les aspects réglementaires et contractuels, les formalités administratives liées à la création ou à la reprise d'entreprise.

→ CONSTRUISEZ UN PROJET CONVAINCANT

Date/heure : Jeudi 14 décembre 2023 de 9h à 12h.

Cible : Porteurs de projets de création ou reprise d'entreprise.

Lieu : CCI du Gers, Auch – Place Jean David.

Contenu : Découvrez la méthode Business Model Canvas et construisez briques à briques votre projet. Pour un projet de création d'entreprise, il est parfaitement adapté pour en analyser le potentiel. Très simple à utiliser, le Business Model Canvas est un outil que l'on utilise pour retranscrire le modèle économique d'une entreprise.

Inscriptions sur notre site internet www.gers.cci.fr, rubrique Agenda

→ PITCHEZ VOTRE PROJET

Date/heure : Jeudi 9 novembre 2023 de 9h à 12h.

Cible : Porteurs de projets de création ou reprise d'entreprise.

Lieu : CCI du Gers, Auch – Place Jean David.

Contenu : Apprenez à présenter votre projet ! Ces ateliers gratuits d'une demi-journée vous permettront : d'apprendre à synthétiser votre projet et à le présenter de manière claire ; de maîtriser les techniques de gestion du stress ; de comprendre les facteurs de réussite d'une présentation.

→ ATELIER NUMÉRIQUE

Le monde change, votre stratégie aussi : découvrez les nouveaux enjeux et leviers de développement à porté de clic!

Date/heure : Jeudi 16 novembre de 9h30 à 11h.

Cible : Entreprise de la filière viti-vinicole.

Lieu : Visioconférence.

Contenu : Quelles sont les nouvelles tendances dans le monde du vin ? ; Quel est le parcours des consommateurs de vin et comment le web peut influencer leurs achats ? ; Comment définir sa stratégie pour répondre aux besoins de sa cible ? ; Comment mettre en valeur son offre à l'ère du numérique ? ; Quels sont les outils incontournables à mettre en place pour une stratégie web efficace ?

SAVE THE DATE

Rencontres Commerçants et Fournisseurs du Gers

Vous êtes commerçant de proximité, professionnel du tourisme du Gers ?

Vous souhaitez :

- Développer votre entreprise en accord avec les tendances d'aujourd'hui ?
- Promouvoir le « Fabriqué localement » auprès de vos clients ?
- Incarner un commerçant engagé et responsable ?

Participez aux Rencontres des Commerçants et des Fournisseurs Gersois !

Lundi 13 novembre 2023 de 10h30 à 16h.
A l'Abbaye de Boulaur

> Programme et inscriptions sur notre site internet : cutt.ly/4wQ8dQZU

LES LUNDIS DU NUMÉRIQUE



Masterclass : Créez des visuels de qualité avec Canva

Lundi 20 novembre 2023 8h – 12h
à la CCI du Gers
Place Jean David à Auch

Au programme :

- L'importance de l'image de marque et de l'identité visuelle pour une entreprise.
- Démonstration des fonctionnalités principales de Canva en ligne.
- Présentation de la version payante de l'outil.
- Création de visuels pour différents supports / plateformes.

OCCITANIE EXPORT TOUR

→ Mardi 14 novembre – De 9h à 13h ←
à la CCI du Gers – Place Jean David à Auch

Au programme de l'étape :

- Des RDV experts à la carte avec la Team France Export et ses partenaires.
- Une table ronde « Réussir à l'international ».
- Un temps d'échange et de networking.

Du 13 octobre au 22 novembre, 8 journées seront consacrées à des RDV individuels en visioconférence avec les experts des bureaux à l'étranger de la Team France Export (30 pays représentés).

Infos et inscriptions : www.occitanie-export-tour.fr





Maison et table d'hôtes

La Maison Ardure vient de fêter ses 20 ans

Florence et Michel Ghys ont ouvert leur maison d'hôtes à Terraube en 2003, et ont eu à cœur pendant ces 20 ans de toujours améliorer la qualité de leur accueil et de faire évoluer leur offre en fonction des demandes de la clientèle.

« Nous avons découvert cette demeure, ancienne métairie du château de Terraube, en septembre 2001. Nous avons eu un véritable coup de cœur pour le grand parc arboré avec sa vue panoramique, la maison datant du XVII^e siècle, la vigne vierge rouge flamboyant sur les murs de pierre. »

D'importantes transformations ont été nécessaires pour rénover la maison, et l'adapter à l'hébergement des vacanciers. Les travaux ont été réalisés en plusieurs phases, par des entreprises locales, avec des matériaux traditionnels et en respectant le caractère et l'histoire du bâtiment. La demeure s'étend ainsi sur une surface de 700 m², avec 5 chambres d'hôtes, un espace bien-être, et de beaux espaces communs.

« Pour aménager et décorer les intérieurs, nous avons conservé les beaux éléments d'origine comme les poutres en chêne, la charpente dans la tour, les râteliers et la mangeoire de l'ancienne étable. Et nous les avons mixés avec des éléments plus modernes tels qu'une grande baie vitrée, une cheminée suspendue, du mobilier moderne... »

A la recherche de l'excellence

Partenaires depuis 20 ans du label Gîtes de France, Florence et Michel ont obtenu le classement 4 épis dès le démarrage de leur activité. Lorsque le label a opéré une montée en gamme en 2013, ils ont rapidement réalisé tous les aménagements nécessaires afin de souscrire au cahier des charges. La Maison Ardure a ainsi été en 2014 le premier hébergement labellisé 5 épis dans le Gers. « Nous sommes fiers d'avoir obtenu le label Hébergers décerné par la CCI en 2016. Il correspond à nos valeurs d'authenticité, de promotion du patrimoine et des richesses du territoire gersoises, et à notre démarche d'écoresponsabilité. »

La table d'hôtes de Florence est réputée. Passionnée de cuisine, elle a obtenu le diplôme de Cuisinier Restaurateur après une formation à l'Institut Paul Bocuse. Petits-déjeuners et dîners font la part belle aux préparations maison, à base de produits locaux et de saison. « Je m'approvisionne essentiellement chez les producteurs et artisans des environs. Lorsque mes hôtes apprécient un produit, ils peuvent ainsi se le procurer au marché, en boutique à Lectoure, ou à la ferme. C'est un partenariat et une mise en valeur des produits du terroir! »



Et l'histoire continue...

Depuis 20 ans, la Maison Ardure a hébergé plus de 10000 visiteurs, pour une nuit, un week-end, une semaine... De nombreux habitués reviennent d'année en année profiter du calme et de la convivialité de la maison d'hôtes.

Michel et Florence restent à l'écoute de leurs hôtes : les derniers aménagements ont été la pose de panneaux solaires, la mise à disposition d'une borne de recharge pour les véhicules électriques, et un terrain de pétanque. Et ils ne manquent pas de projets pour la suite! ●

>>> + d'infos

Maison Ardure
Lieu-dit Ardure, 32700 Terraube
Tel. : 06 82 38 12 76
Site : www.ardure.fr



Big Boutique, la marque Plus Size gersoise

Une boutique en ligne pour que chacune se sente bien dans ses... culottes!

Alice est une entrepreneuse franco-anglaise pleine d'énergie et d'ambition. Après avoir vécu en Angleterre, à plusieurs endroits de France et d'Europe, Alice a posé ses valises dans un petit village du Gers où il fait bon vivre : Aignan!

De nombreuses références pour toutes les morphologies

Voilà trois ans que Alice a créé Big Boutique et a ouvert son site de vente en ligne de sous-vêtements grande taille, avec pour cheval de bataille d'offrir des sous-vêtements confortables, durables, de qualité et adaptés à la morphologie de la femme ronde.

Avec des références de collants, culottes, brassières et shorties anti-frottement des cuisses allant de la taille 40 à la taille 64, voire même la taille 70 pour certains collants, la petite entreprise vise à répondre au besoin des femmes qui ne trouvent pas leur bonheur ailleurs.

Body positive

Les produits sont imaginés, dessinés et développés en Angleterre avec une autre équipe et sont ensuite envoyés pour fabrication en Italie chez des spécialistes de la lingerie. Alice : « Chez Big Boutique, l'objectif est de célébrer la diversité corporelle et de promouvoir la confiance en soi au travers de produits offrant de la VRAIE grande taille. »

Avec le développement de l'activité, Alice est aidée par Mathilde et Chloé qui



viennent décharger un peu ses épaules en prenant en charge la communication sur les réseaux et une partie de l'opérationnel en tant que prestataires.

Épaulé par la CCI

En créant Big Boutique, Alice, en plus de proposer des sous-vêtements jolis et confortables, espère également créer de l'emploi dans son village d'adoption. Les conseils et l'accompagnement de la CCI, et plus particulièrement d'Audrey Biz et Marie-Stéphane Cazals, permet-

tront sans aucun doute d'atteindre, un jour, cet objectif.

Dans un souci constant d'amélioration, Big Boutique s'efforce d'élargir sa gamme régulièrement. Chaque saison connaît ainsi le lancement de nouveaux produits. ●

> **Big Boutique :**
www.bigboutique.fr
 Tel. : 05 62 69 83 54
 Mail : alice@bigboutique.fr

Lecture, championne de France du Challenge national du Commerce et des Services organisé par le réseau des CCI de France et en partenariat avec la MACIF !



L'association des Commerçants et artisans de Lecture (ACAL) a été honorée de deux distinctions lors du challenge national du commerce :

- Le panonceau d'or 2023 dans la catégorie villes de moins de 15 000 habitants.
- Et surtout le titre Panonceau de l'année qui récompense la meilleure association des commerçants et artisans française.





Transmission : une reprise menée

A Simorre, l'épicerie du cœur de village était tenue depuis les années 50 par la famille Barthe. En juin 2023, Céline Sanchez reprend les rênes de ce commerce familial. Une reprise menée en l'espace de 9 mois et accompagnée de bout en bout par la CCI du Gers. Récit et témoignages.

LE REPRENEUR

Arrivée dans le Gers en 2014, Céline Sanchez a toujours travaillé dans le commerce, dans de grandes enseignes en région parisienne et toulousaine. En 2022, elle décide de changer de vie et se lance dans la reprise du commerce de la famille Barthe.

Avant même la mise en vente officielle de l'épicerie, Céline Sanchez a vent que la famille Barthe souhaite arrêter. «*J'étais dans une période de remise en question. Les heures de route pour aller travailler à Toulouse, le prix de l'essence qui flambait, le Covid, ma fille qui était petite... Je voulais être plus présente pour ma famille mais aussi pour le village, me recentrer là où j'étais*», témoigne Céline Sanchez. Après un bilan de compétence, il s'avère que le commerce est vraiment ce qui l'anime. C'est ainsi qu'un jour, avec son mari, elle pousse la porte de l'épicerie et se voit confirmer ce qu'elle avait entendu. L'aventure de la reprise commence alors.

Prise de contacts

Mise en relation par le couple Barthe avec David Martinielli, celui-ci l'invite d'abord à assister à la matinée "Prêt à vous lancer". «*C'était très instructif : ça nous montre les étapes successives de la reprise. J'ai appris qu'il existait un parcours de reconversion qui s'appelle Transitions Pro, j'ai pris de nombreux contacts... Quand on est complètement novice, c'est très utile car ça balise le chemin.*» En décembre 2022, Céline Sanchez assiste ensuite à la matinée Transmission/Reprise de la CCI (voir encadré p.7). «*Entendre des témoignages de personnes qui sont passées par ce même parcours est instructif et rassurant. Quant aux rendez-vous experts, ils permettent de prendre tous les contacts utiles au même moment. C'est très confortable.*» En suivant, Céline Sanchez lance le prévisionnel. «*A partir de là, on entre dans le vif du sujet!*»

Immersion

La machine est lancée et les rendez-vous s'enchaînent pour monter les différents dossiers. Céline est alors toujours salariée à La Halle. «*Quand j'ai eu l'accord par Transitions Pro, tout s'accélère : nous avons travaillé très étroitement avec David sur le Business Plan, les demandes de financement auprès des banques via FaC-Clity.*» Le sous-seing privé signé en mars, Céline Sanchez pose sa démission début avril. «*Mi-avril j'ai pris une*



Céline Sanchez (à gauche) et Brigitte Barthe, dans l'épicerie.

semaine de vacances pour venir à l'épicerie voir comment ça se passait! Le premier jour, j'ai pensé que j'allais m'ennuyer» sourit-elle. «*J'étais si loin de la réalité!*» Céline suit ensuite plusieurs formations : tabac, presse, Française des Jeux, Casino. «*Mai et juin ont été des mois très durs car nous avons subi de nombreux aléas administratifs. David m'avait dit au début qu'une reprise pouvait prendre 12 à 18 mois. Je lui ai dit qu'on allait réussir en 9 mois! On l'a fait mais je n'imaginais pas que ce serait si dense! Nous sommes soumis à un flux d'informations très importants qu'il faut comprendre et intégrer rapidement.*»

Continuité

Depuis le 29 juin dernier, Céline Sanchez est la nouvelle gérante de l'épicerie-tabac-presse. Jusqu'à fin septembre, Brigitte Barthe était à ses côtés. «*La passion s'est faite en douceur et les clients m'ont bien accueillie. Je les ai rassurés en leur disant que je ne changerai pas leurs habitudes et que j'étais à l'écoute.*»

Depuis son arrivée, Céline a mis en place de nouveaux services (cash back, dépôt colis UPS). Mi-novembre, un salarié la rejoindra. Une page se tourne, mais l'histoire se poursuit! ●





tambour battant

LE CÉDANT

La retraite arrivant, Pierre et Brigitte Barthe songent à vendre le commerce familial qu'ils tiennent depuis plusieurs décennies. Ils trouvent repreneur... plus vite qu'ils ne pensaient!

« Lorsque mon mari a pris sa retraite, on s'est dit qu'on allait arrêter le commerce et se mettre au vert! Notre fils n'était pas intéressé pour reprendre. La seule solution était donc de vendre », relate Brigitte Barthe, qui tenait jusqu'à juin dernier l'épicerie de Simorre avec son mari Pierre. En 2021, dans le cadre du dispositif OCCTAV, qui facilite la transmission d'entreprise en milieu rural en Occitanie, les époux Barthe rencontrent David Martinelli dans l'optique d'une mise en vente. « Il s'est avéré qu'à l'époque, nous n'étions pas encore complètement prêts. » David Martinelli leur explique ce qu'il faut mettre en place dans le cadre d'une transmission/reprise : chiffrage du fond de commerce, établissement du bilan, poursuite de l'activité pour ne pas avoir de perte d'attractivité... En septembre 2022, Brigitte et Pierre Barthe reprennent contact avec la CCI pour rédiger l'annonce de mise en vente.

Confiance mutuelle

« Céline Sanchez nous avait contactés quelques temps avant la publication de l'annonce », poursuit Brigitte Barthe. « Rapidement, nous comprenons qu'elle est vraiment intéressée et nous la mettons en relation avec David Martinelli. Avec Céline, on s'est

fait confiance mutuellement sur beaucoup de choses. Elle nous a mis au courant de l'avancée des dossiers, n'hésitait pas à nous dire ce qu'il en était lors des moments d'attente. Il n'y a pas eu d'ambiguïté. David Martinelli était en soutien. En cas de doute, on appelle, c'est sécurisant ! Nous sommes bien contents qu'il y ait eu un repreneur... sinon nous aurions été derrière le comptoir jusqu'à 80 ans! » ●

70 ans d'histoire simorraïne

« C'est la grand-mère de mon mari qui, au début des années 50, a créé l'épicerie », raconte Brigitte Barthe. « Jusqu'à la fin des années 70, l'épicerie était juste en face, de l'autre côté de la rue, puis a déménagé ici. Lorsque mon beau-père – Jean Barthe – a commencé à travailler avec ses parents, il a introduit les tournées, à travers la campagne environnante. Il a rencontré sa femme, qui l'a rejoint dans le commerce. Leur fils, Pierre, mon mari, a montré rapidement son désir de poursuivre. Après ses études, il a rejoint le magasin en tant que salarié. » Brigitte, quant à elle, était comptable à Toulouse lorsqu'elle rencontre Pierre. Elle rejoindra l'épicerie à la fin des années 80. Au fil des décennies, le commerce grandit et s'étoffe : la famille Barthe rachète le bureau de tabac attenant, propose des jeux à gratter puis le loto, et enfin la presse.



>>> + d'infos

Epicerie Sanchez
Rue Paul Saint-Martin,
32420 Simorre
Tel. : 05 62 65 30 17

AGENDA

Transmission/ Reprise Les Rencontres du Gers

Cet événement s'adresse aux **chefs d'entreprise désireux de préparer la transmission de leur entreprise** (il n'est jamais trop tôt!). En début ou en fin de démarches de transmission, cette matinée est faite pour vous!

Il s'adresse aussi à **toutes les personnes ou entreprises qui envisagent de reprendre une entreprise ou celles engagées dans des démarches de création d'entreprise** qui souhaitent également voir les opportunités que pourraient offrir une reprise.

Co-organisées par la CMA, le Chambre d'Agriculture et la CCI du Gers, **ces rencontres se dérouleront, cette année, dans les locaux de la CMA, avenue de la République à Pavie.**

le lundi 20 novembre 2023 de 8h45 à 13h.

Toute la matinée, des experts de la transmission / reprise seront disponibles pour les chefs d'entreprises cédants et les candidats à la reprise afin de les conseiller, les guider et les orienter. Une conférence inaugurale sera organisée en ouverture.

Au programme :

- **8h45 – 9h** : Accueil, café.
- **9h** : Conférence inaugurale : Financer son projet de reprise d'entreprise en milieu rural (témoignages repreneurs).
- **10h – 13h** : Rendez-vous Experts avec vos conseillers Chambre de Commerce et d'Industrie/Chambre de Métiers et de l'Artisanat/Chambre d'Agriculture, experts-comptables, notaires, avocats, banques et les structures partenaires.
- **13h** : Clôture des Rencontres.

Inscriptions sur
www.gers.cci.fr
rubrique Agenda





Gastronomie

Cet été, les Tables du Gers ont sublimé les produits locaux sur l'ensemble du territoire

Chez les producteurs partenaires et sur les marchés locaux, les cheffes et chefs Tables du Gers ont su régaler les plus gourmands.

Depuis la création du label, les cheffes et chefs des Tables du Gers prennent plaisir à animer des ateliers culinaires dans tout le département. Les vacanciers et les habitants sont conviés à participer à ces ateliers mais surtout à déguster les fameux mets. L'objectif est de favoriser les rencontres, d'animer le territoire, de sensibiliser à la gastronomie locale et aux richesses du terroir gersois. Au total, c'est environ 1000 visiteurs qui ont eu la chance de participer à ces événements culinaires proposés par Les Tables du Gers et qui caractérisent si bien notre département. Cette année, de nouveaux partenariats se sont développés avec nos producteurs. C'est donc 15 ateliers culinaires sur l'ensemble du département qui ont été animés tout au long de l'été et deux déjeuners gastronomiques chez les producteurs avec les chefs Tables du Gers. ●



Les Tables du Gers, 13 ans après leur création, c'est :

- Un label regroupant **30 restaurants de qualité** qui cuisinent des produits frais du Gers, 30 restaurants responsables et engagés.
- Un réseau de **80 producteurs partenaires** et un carnet d'adresses des producteurs mis à disposition des restaurants labellisés.
- Un taux moyen d'approvisionnement en produits locaux de 70,6 %.
- Un taux moyen de plats « fait maison » de 88 %.
- Un taux moyen d'approvisionnement en produits frais de 93 %.

12 cheffes et chefs Tables du Gers ont participé à l'animation du territoire pendant la saison estivale :

Younn LEPOUTRE

Betty Beef à Mascaras

Thibault LAGOUTTE

Auberge la Baquère à Préneron

Marc PASSERA

Ambassadeur Tables Du Gers

Charlotte LATREILLE

Château Bellevue à Cazaubon

Olivier ANDRIEU

La Table d'Olivier à Samatan

Lionel CRETEUR

Racine Restaurant à Lectoure

Corentin LAGACHE

Au Canard Gourmand à Samatan

Ritish RAGADU

Les Sept Couleurs à Saint-Germé

Jérôme ARTIGUEBERE

La Bastide en Gascogne à Barbotan

Thomas GRATELOUP

Le XX Bar à Manger à Vic-Fezensac

Marie-Perle MANCHADO

Passion et Gourmandise à Auch

Pascale JAUBERT

L'Atelier de Cuisine en Gascogne à Auch



10 producteurs partenaires Tables du Gers étaient aussi de la fête :

- Fumaison Occitane
- La Ferme de Bordeneuve
- Association de la viande Mirandaise
- Château de Millet
- Domaine de Herrebouc
- Maison Ramajo
- Domaine de Bilé
- L'Etuverie
- Le Château de Viella
- Armagnac Dartigalongue

Pour tout renseignement sur les Tables du Gers :

Marie-Stéphane CAZALS

Tel. : 05 62 61 62 25

Mail : ms.cazals@gers.cci.fr



Contrôle d'éligibilité au dispositif « d'amortisseur d'électricité »



Pour rappel, afin de faire face à la hausse exceptionnelle des prix de l'énergie et soutenir les entreprises impactées, le gouvernement a mis en place des dispositifs d'aides. Parmi ces dispositifs, on retrouve notamment l'amortisseur d'électricité pour une partie des TPE et toutes les PME.

Pour bénéficier de l'aide (réduction du montant de la facture), les entreprises devaient envoyer une attestation sur l'honneur d'éligibilité. Un décret en date du 15 septembre 2023, prévoit le calendrier ainsi que les modalités de contrôle des entreprises qui ont bénéficié du dispositif. A ce titre, les fournisseurs d'énergie ont fourni à la Commission de régulation de l'énergie les documents transmis par les entreprises, qui doit par la suite les transmettre à la DGFIP pour contrôler et vérifier leur éligibilité.

En découle le calendrier suivant :

- **au plus tard le 10 novembre 2023**, la DGFIP transmettra à la Commission de régulation de l'énergie la liste des entreprises qui, selon les éléments dont elle dispose, ne sont pas éligibles à l'amortisseur électricité, en précisant le ou les critères faisant défaut;
- **entre le 10 et le 25 novembre 2023**, la Commission de régulation de l'énergie adressera à chaque fournisseur d'électricité la liste de ses clients identifiés comme non éligibles au dispositif ;
- **au plus tard le 15 décembre 2023**, les fournisseurs devront notifier à leurs clients ainsi listés leur exclusion du dispositif d'aide.

En cas de contestation de la décision, les entreprises qui auront reçu une notification de leur fournisseur pourront déposer **une requête complémentaire** pour justifier de leur éligibilité **au plus tard le 31 janvier 2024**.

En cas de non contestation de l'exclusion, l'entreprise ne bénéficiera plus de la réduction sur la facture d'électricité et les sommes touchées à tort dans le cadre du dispositif d'aide devront être restituées. ●

..... >

CHIFFRES CLÉS

<

- SMIC horaire : **11,52 €** au 1^{er} mai 2023
- Minimum garanti : **4,10 €** au 1^{er} mai 2023
- Plafond mensuel de la sécurité sociale : **3 666 €** au 1^{er} janvier 2023
- Indice des loyers commerciaux : **131,81** au 2^e trimestre 2023
- Taux d'intérêt légal pour le 2^e semestre 2023 : **4,22 %**

Maintien du bouclier tarifaire électricité pour 2024

L'article 52 du PLF 2024 prévoit la prolongation du bouclier tarifaire pour l'électricité en 2024. En raison de la fluctuation des prix de l'électricité sur les marchés de gros depuis l'automne 2021 et de son impact sur les tarifs réglementés, le PLF 2024 autorise le gouvernement à maintenir, tout au long de l'année, des tarifs réglementés de l'électricité (TRVE) inférieurs à ceux résultant de la réglementation en vigueur. Ceci va dans le sens de la promesse des pouvoirs publics de ne pas augmenter les TRVE de plus de 10 % au 1^{er} février prochain.

Nouvelle aide pour financer vos travaux d'accessibilité

Un fonds de 300 millions d'euros sur 5 ans est mis en place pour accompagner les commerces de proximité dans le financement de leurs travaux de mise en accessibilité. L'aide consiste en une prise en charge à hauteur de 50 % des dépenses engagées pour ces travaux, dans la limite de 20 000 €.

Quand ?

Le dépôt des dossiers est à effectuer à compter du 2 novembre 2023.

Quelles sont les catégories concernées ?

Seuls les ERP de catégorie 5 sont concernés soit les hôtels, cafés, restaurants, agences bancaires, commerces, cabinets médicaux, etc. L'ERP doit en outre être une micro, petite ou moyenne entreprise (TPE/PME). Elle doit donc compter moins de 250 salariés et réaliser un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros HT ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Comment ?

Les commerçants pourront déposer leur demande d'aide sur le site de l'Agence de services et de paiement et le récapitulatif des pièces à fournir et de la procédure à suivre est accessible sur le site du ministère de l'Économie et des finances. ●



CCI Formation Gers

Une rentrée 2023 chargée!

Six cycles de formation ont démarré en cette rentrée chez CCI Formation.
Revue de détails.

En apprentissage :

- Gestionnaire d'Unité Commerciale,
- Responsable de Développement Commercial,
- Assistant Ressources Humaines,
- Manager d'Unité Marchande.

A plein temps pour les personnes en reconversion :

- Assistant Commercial, avec un stage en entreprise à partir de décembre.
- Secrétaire Assistant, avec un stage à partir de janvier 2024.



N'hésitez pas à nous envoyer vos offres de stages mais aussi vos besoins en apprentissage.



cci-formation-gers.fr

Trophée du rugby gersois 2023



Nous avons eu le plaisir d'être partenaire des Trophées du rugby gersois 2023 et plus particulièrement du Pôle jeune national. Nous avons ainsi remis le Trophée aux juniors du RCA et à leurs entraîneurs pour leur titre de Champion de France 2023 contre Mauléon. A l'image du rugby Gersois qui forme de nombreux talents sur son territoire, nous nous efforçons de faire de même en proposant des formations de qualité en alternance pour nos jeunes talents gersois, futurs collaborateurs de vos entreprises. Notre volonté est de continuer à développer les études supérieures en apprentissage dans le Gers.

Nos formations de fin d'année

Word initiation	30 octobre et 6 novembre
Réseaux sociaux : déployer une stratégie social média	3 et 10 novembre
Maîtriser les pourcentages et les produits en croix	7 et 14 novembre
Prévenir et gérer les situations conflictuelles	8 et 15 novembre
Développer son esprit de synthèse	8 et 22 novembre
Mac SST initial	13 novembre / 6 décembre
Excel intermédiaire	14 et 21 novembre
La défiscalisation	15 novembre
Habilitations électriques BE-BS	21 et 22 novembre
Excel initiation	1 ^{er} et 08 décembre
Bâtiments et énergies renouvelables	1 ^{er} décembre
SST Initial	4 et 13 décembre
Habilitations électriques B1-B1v-B2-B2v-BR-BC	4, 5 et 6 décembre
Gestion du temps	4 et 11 décembre
Se réconcilier avec l'orthographe et la grammaire	5 et 12 décembre
Gestion du stress	6 et 13 décembre
Recyclage Habilitations électriques B1-B1v-B2-B2v-BR-BC	11 et 12 décembre
Caces R489 Recyclage	12 et 13 décembre
Améliorer ses écrits pros	13 et 20 décembre
Réseaux sociaux pros, les incontournables	1 ^{er} et 8 décembre
Professionnel de l'immobilier : déontologie et discrimination	18 décembre 2023



Evaluation

4 bonnes raisons de mesurer votre impact social

L'impact social permet d'estimer la valeur créée par les activités et projets d'utilité sociale mises en œuvre par toute organisation : entreprises, associations, collectivités locales... **Voici 4 bonnes raisons qui vous aideront à franchir le pas :**

- Mesurer son impact social **pour l'améliorer.**
- Mesurer son impact **pour mieux connaître les besoins des bénéficiaires.**
- Mesurer son impact pour **mettre en avant ses résultats et se démarquer.**
- Mesurer son impact pour **mobiliser des partenaires, financeurs, investisseurs.**

L'évaluation analyse la valeur créée pour les parties prenantes. Elle peut englober des problématiques variées :

- **Retombées économiques** sur le territoire, contribution à l'attractivité territoriale...
- **Conséquences significatives et changements durables** pour les bénéficiaires et vos parties prenantes.
- **Développement de nouvelles coopérations** entre acteurs du territoire (publics, privés, associatif), renforcement des « proximités territoriales »...

En savoir plus : www.gers.cci.fr/expertise-etudes-dimpacts.html

> **Contact : Catherine Maire**
c.maire@gers.cci.fr – 05 62 61 62 72.

Collectivités

Inventaire des Zones d'Activité Économique: où en êtes-vous ?

La Loi Climat et Résilience a demandé aux communautés de communes et agglomérations de réaliser un inventaire des Zones d'activité Économique (ZAE) avant le 23 août 2023. Cette obligation s'inscrit dans ses objectifs de transposer la lutte contre l'**artificialisation des sols** aux ZAE mais également de faciliter la **réhabilitation ou requalification des zones inventoriées**. Dans le cadre de son accompagnement à la **transition écologique des entreprises et au développement durable des territoires notamment sur la consommation limitée de foncier** (ZAN – Zéro Artificialisation Nette), la CCI du Gers propose aux collectivités de les **accompagner pour réaliser cet inventaire** mais également de **l'utiliser pour initier une démarche de suivi du foncier et immobilier d'entreprise et de pouvoir anticiper les besoins du territoire.**

En savoir plus : www.gers.cci.fr/zae-inventaire-et-recueil-des-besoins-fonciers-et-immobiliers-des-entreprises.html

> **Contact : Catherine Maire – c.maire@gers.cci.fr – 05 62 61 62 72.**

Créer votre compte pour promouvoir votre entreprise :



- Créer votre compte personnel : www.gers.cci.fr/user/register
- Présentez votre entreprise dans l'annuaire des entreprises et des savoir-faire du Gers : www.gers.cci.fr/annuaire.html
- Diffusez vos annonces de locaux et foncier d'entreprise : www.gers.cci.fr/bourse-des-locaux

Abonnez-vous aux lettres d'information gratuites de la CCI du Gers!
www.gers.cci.fr/form/inscription-a-la-newsletter-cci-

Suivez l'actualité économique des entreprises sur :

Flux RSS : gers.cci.fr/flux-rss
Twitter : twitter.com/gerscci
LinkedIn : linkedin.com/company/cci-du-gers/



MOUVEMENTS D'ENTREPRISE (septembre-octobre 2023)

ANCIEN PROPRIÉTAIRE	ACTIVITÉ	NOUVEAU PROPRIÉTAIRE	LIEU
M. Alain BACQUIÉ	Garage de mécanique générale	BACQUIE AUTOMOBILE	FLEURANCE
PROMO MEUBLES	Vente de literie, meubles	BT LITERIE	AUCH
M. Nathalie GOUBET	Vente de vêtements	Mme Anne Sophie ARMAN	AUCH
Mme BARROS Sylvie	Librairie, papeterie	EURL BRUNATH	MIRANDE
COOP-SAVEURS	Boucherie, charcuterie	BOUCHERIE LOUBET	FLEURANCE
Mme Pierrette FOURCADE	Salon de coiffure	Mme Lise RONDIC	PUYCASQUIER
ARCH	Mélange, conditionnement thés, infusions	JEAN BRASSE	GIMONT
M. Ludovic DANIEL	Presse, papeterie, librairie	LE MOULIN	GONDRIN
CHATEAU DE LARROQUE	Restaurant, chambres d'hôtes	AC INVEST	GIMONT
M. Christophe NADALUTTI	E-commerce, création accessoires de mode	NADAXIAL	ORBESSAN
Mme Catherine GRENET	Vente de cadeaux, vaisselles, etc	MT	L'ISLE JOURDAIN
M. Sébastien CIPRES	Salon de coiffure	J LACOURTOISIE & COIFFURE	VIC-FEZENSAC
CALISEN	Hôtel, restaurant	CAG	CAZAUBON
GSCA	Centre contrôle technique automobile	CLC	GIMONT
Mme Muriel LABORDE	Débit de boissons, tabac	M. Patrice ROLLIN	CAUSSENS
Mme Marthe GERAUD	Café, restaurant, épicerie	CAFE RESTAURANT LE WISTERIA	LAVARDENS
LA SOLANILLA	Camping, épicerie, snack	CAMPING LE SOLEIL DU GERS	LELIN LAPUJOLLE

« La vitrine d'offres
d'emplois, d'attractivité
économique & RH du Gers »

**#LeGers
Recrute**

Votre emploi grandeur nature !



ENTREPRISES

Accélérez vos embauches,
Dénichez vos pépites !



CANDIDATS

À vos marques, prêts,
Postulez !



SCANNEZ-
MOI !

en quelques clics sur
legersrecrute.fr



Virginie LAVAUDEN / 06.64.32.52.61 / v.lavauden@gers.cci.fr